



**COMMUNE
de VEYTAUX**

***SPÉCIAL
ÉLECTIONS 2026***

Présentation des candidatures
à la Municipalité
et
au Conseil communal

Billet de la Syndique

Mesdames et Messieurs,

Ce message n'est pas un élément de campagne, mais une incitation à user de vos droits démocratiques et vous inviter à voter et faire voter pour les élections communales, le 8 mars prochain.

Peut-être vous a-t-on sollicité.e pour figurer sur la liste déposée, car au final ce sont 53 citoyennes et citoyens qui ont accepté de présenter leur candidature pour l'organe législatif de la Commune. À chacune et à chacun d'eux vont mes remerciements pour leur intérêt à la vie citoyenne de notre Commune. En effet, se porter candidate ou candidat, montrer son intérêt, vouloir participer aux choix qui interviendront dans la législature à venir ne peut qu'encourager et conforter la Municipalité dans son travail au quotidien.

Ayant une population inférieure à 3'000 habitants, la Commune de Veytaux n'a pas l'obligation de présenter pour les élections communales, des listes de partis. C'est une élection au système majoritaire à deux tours. Le Conseil communal a, lors de la législature en cours, choisi de maintenir **un Conseil communal de 35 membres et 12 suppléant.e.s et une Municipalité de 5 membres.**

Votez et faites voter..... Il est essentiel que les personnes qui vont être élues le soient par un pourcentage important de la population et qu'ainsi, toutes les tranches d'âges, les genres, les sensibilités politiques qui composent la communauté veytausienne, expriment leurs choix, afin que toutes soient représentées au sein des autorités communales.

Le travail qui attend les futur.e.s élu.e.s est d'importance. Le territoire de Veytaux, composé de forêts, de pâturages, de routes, de zones construites, de zones village, de chemins, de sentiers, démontre bien par sa diversité qu'une attention particulière tout au long de l'année par le personnel communal est essentielle, si l'on veut garantir à la population la bonne qualité de vie qu'elle est en droit d'attendre.

Les élu.e.s veytausien.ne.s seront aussi appelé.e.s, et cette représentation est importante, à participer à la vie des associations intercommunales composant la grande région Riviera, permettant ainsi une gestion plus globale des tâches publiques. Ces représentant.e.s participeront aux débats dans les différentes instances intercommunales, analyseront les divers aspects et feront part de leurs réflexions. Ils renseigneront ensuite leurs collègues Conseillers.ères communaux.ales et leur permettront au final de prendre des décisions et voter les objets soumis.

***Se porter candidat.e, c'est montrer son intérêt pour la vie de la Commune....
Voter, c'est choisir les personnes qui vous représenteront pour les 5 ans à venir.***

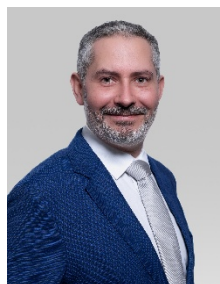
Christine Chevalley
Syndique

Liste No 1 « ENTENTE COMMUNALE » à la Municipalité



**ANDLER
Philippe**

62 ans
Cuisinier
Conseiller municipal
sortant



**SHERIF
Ludovic**

40 ans
Urbaniste
Conseiller municipal
sortant



**REY LESCURE
Arnaud**

63 ans
Ostéopathe
Conseiller municipal
sortant



**SANDMEYER
Aline**

59 ans
Assistante médicale
Ancienne cons. com. et
Ancienne présidente du
cons. com.



**RINALDI
Igor**

57 ans
Informaticien
Conseiller municipal
sortant

Liste No 2 « VEYTAUX SON AVENIR » à la Municipalité



**RAMSER
Alexandra**

59 ans
Planificatrice
Conseillère communale
sortante



**RAEMY
Julien**

46 ans
Restaurateur
Ancien cons. com.

5 membres à élire à la Municipalité
Vous ne pouvez donner qu'une seule voix
à un.e même candidat.e !

Liste No 1¹ « ENTENTE COMMUNALE » à la Municipalité

Nous souhaitons avant tout défendre une vision pragmatique et responsable de la politique communale.

Notre premier enjeu : c'est la proximité.

Être à l'écoute des habitantes et des habitants, comprendre leurs préoccupations quotidiennes et y répondre avec bon sens, transparence et respect. Une commune fonctionne bien quand le dialogue est constant et que les décisions sont prises dans l'intérêt général. C'est l'avantage d'une petite commune comme la nôtre, sans idéologie politique.

Nous voulons continuer à défendre une gestion rigoureuse des finances communales. Chaque franc dépensé doit être utile et durable. Il s'agit de garantir des prestations de qualité, sans hypothéquer l'avenir des générations futures.

La qualité de vie et la protection de la population, passe par un développement harmonieux de la commune, la préservation de notre cadre de vie, des infrastructures toujours mieux adaptées, une attention particulière portée à la mobilité, à l'environnement, aux espaces publics et à la sécurité.

Cette dernière, démontre l'importance des collaborations intercommunales, régionales et avec nos voisins de Montreux et Villeneuve.

Nous défendons les collaborations entre les générations, les associations et les entreprises locales, pour une commune forte et attrayante.

La force de notre liste réside dans la complémentarité des compétences et l'envie commune de travailler ensemble et de rassembler.

L'Entente communale est une équipe engagée, expérimentée, ancrée dans la réalité du terrain, au service de la commune, des Veytausiennes et des Veytausiens.



¹ La numérotation des listes a été effectuée par un tirage au sort le 12 janvier 2026 par le Greffe municipal en présence de la Présidente du Conseil communal, du Secrétaire, de la Syndique et de collaboratrices du Greffe.

Liste No 2² « VEYTAUX SON AVENIR » à la Municipalité

Pourquoi nous nous présentons à la Municipalité

Nous avons choisi de nous présenter à la Municipalité par conviction, avec une volonté simple et claire : ouvrir le dialogue, enrichir le débat et offrir un véritable choix démocratique à la population de Veytaux.

Nos deux candidatures s'inscrivent dans la dynamique portée par le groupement Veytaux son Avenir, engagé à défendre des valeurs d'ouverture, de respect et une vision à long terme pour la commune.

Le débat autour de la fusion avec notre commune voisine a conduit à un choix démocratique, qui s'est joué à quelques voix. Ce résultat est pleinement respecté. Il a toutefois mis en évidence une réalité importante : près de la moitié des Veytausiennes et des Veytausiens souhaitent que les liens avec la commune de Montreux restent ouverts, constructifs et renforcés, tout en préservant l'identité de Veytaux.

C'est dans cet esprit que s'inscrit notre engagement.

Il est essentiel de préserver et de développer des relations de confiance, de coopération et de dialogue avec Montreux, dans l'intérêt direct des citoyennes et des citoyens de Veytaux, et en particulier pour l'avenir des jeunes générations.



La Municipalité actuelle a fait le choix de fermer sa liste de candidatures, limitant ainsi l'ouverture du débat et la diversité des sensibilités représentées.

Face à cette situation, il nous a semblé responsable de proposer une alternative constructive, également soutenue par l'engagement direct de nombreux candidats de Veytaux son Avenir, présents sur la liste commune pour le Conseil communal.

Nous sommes convaincus qu'une commune se renforce lorsqu'elle sait évoluer avec son temps, écouter toutes les générations et faire de la pluralité une richesse.

C'est avec cette volonté d'ouverture et de responsabilité que nous avons choisi de nous engager à la Municipalité pour œuvrer, ensemble, au bien des Veytausiennes et des Veytausiens.

Alexandra RAMSER

Conseillère communale sortante
Membre du conseil d'établissement scolaire

Julien RAEMY

Ancien conseiller communal
Président de la commission de gestion

² La numérotation des listes a été effectuée par un tirage au sort le 12 janvier 2026 par le Greffe municipal en présence de la Présidente du Conseil communal, du Secrétaire, de la Syndique et de collaboratrices du Greffe.

Billet de la Présidente du Conseil communal

Chères Citoyennes, chers Citoyens,

Le 8 mars prochain, nous serons toutes et tous appelé.e.s en tant que citoyen.ne.s électeurs à renouveler les autorités politiques de notre beau village de Veytaux. Cela signifie élire 35 Conseillers-ères communaux.ales et douze suppléant.e.s qui représenteront le pouvoir législatif et cinq Municipales-aux qui assumeront le pouvoir exécutif. Leur mandat est fixé pour les cinq prochaines années entre 2026 et 2031.

N'oublions pas l'importance de cette élection : nous aurons d'ancien.enne.s et de nouveaux conseillers-ères. La synergie entre eux/elles sera bienvenue afin de soutenir notre Commune dans tous les domaines qui la composent.

À savoir : la gestion de tous les domaines qui assurent la bonne marche du lieu où nous avons décidé de nous établir, pour y envisager des projets, y voir grandir nos enfants et se former, savoir nos aîné.e.s en condition de repos et entouré.e.s de soins, pouvoir se promener dans des forêts entretenues, être soutenus dans nos démarches administratives, etc.

Comme vous le savez sûrement, notre Conseil communal tout comme le Conseil municipal sont apolitiques, c'est-à-dire que les élu.e.s se présentent sous l'étiquette d'aucun parti officiel.

Dans l'intervalle d'avoir le plaisir de vous rencontrer, je vous encourage à faire partie du public lors des séances du Conseil communal jusqu'au 30 juin 2026.

Je vous remercie, chères Citoyennes, chers Citoyens, de votre attention et de votre engagement. **En effet, il est important de voter afin de vous exprimer lors des élections du 8 mars. Vous trouverez pour ce faire la liste des candidat.e.ps ci-après.**

Avec mes salutations les meilleures,

La Présidente du Conseil communal
Viviane Schweizer Ronnerström

Liste No 1 « COMMUNE » au Conseil communal



**AUGNET
Guillaume**

48 ans
Monteur-électricien
Cons. com. Sortant



**BLAGOJEVIC
Marina**

41 ans
Agente de voyage
Cons. com. Sortante



**DE RHAM
Jérôme**

61 ans
Retraité
Cons. com. Sortant



**DINKLAGE
Stefania**

56 ans
Responsable CarPostal
Cons. com. Sortante



**EMERY
Jean-Marc**

72 ans
Architecte
Cons. com. Sortant



**GADEMANN
Caroline**

45 ans
Directrice Monte Rosa SA
Cons. com. Sortante



**GASSER
Olivier**

65 ans
Ingénieur
Cons. com. Sortant



**GATTO
Gérald**

53 ans
Electricien
Cons. com. Sortant.



**HERY
Philia**

43 ans
Responsable RH au
Château de Chillon
Cons. com. Sortante



**IMSAND
Cédric**

43 ans
Sapeur-pompier
Cons. com. Sortant



**JORDAN
Francine**

64 ans
Laborantine retraitée
Cons. com. Sortante



**MARTINO
Natalia**

45 ans
Architecte d'intérieur
Cons. com. Sortante



**MICHEL
François**

70 ans
Retraité
Cons. com. Sortant



**MONTANO
Silvano**

48 ans
Directeur des ventes
Cons. com. Sortant



**PASSERA
Valérie**

45 ans
Enseignante
Cons. com. Sortante et
Ancienne présidente du
cons. com



**PUENZIEUX
Jean-Luc**

62 ans
Chef d'entreprise,
marié, 2 enfants
Cons. com. Sortant



**RONNERSTRÖM
Selma Iris**

23 ans
Cinéaste
Cons. com. Sortante



**SCHWEIZER
RONNERSTRÖM
Viviane**

69 ans
Déléguée humanitaire
Cons. com. Sortante et
Présidente du cons.
com. actuel



**TEKLITS
Stephan**

65 ans
Formateur en réinsertion
professionnelle retraité
Cons. com. Sortant



**VOISARD
Pablo**

55 ans
Cons. com. Sortant



**GOMES DE
ALMEIDA
Luis Miguel**

47 ans
Conducteur bus VMCV
Nouveau candidat



**SANDMEYER
Aline**

59 ans
Assistante médicale
Ancienne cons. com. et
Ancienne présidente du
cons. com.



**PANISSOD
Christiane**

80 ans
Retraitée
Nouvelle candidate



**BIEBER
Valentin**

35 ans
Ingénieur solaire
photovoltaïque
Nouveau candidat



**REY LESCURE
Marie-Hélène**

58 ans
Professeure de
danse classique
Nouvelle candidate



**RONNERSTRÖM
Sven**

73 ans
Nouveau candidat



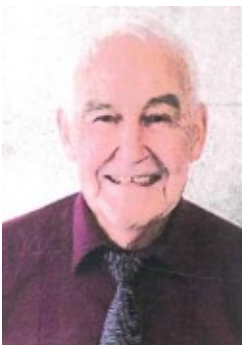
**SCIOLA
Rémi**

65 ans
Artiste
chorégraphique
Nouveau candidat



**HOLLAND
Diana**

79 ans
Retraîtée, Thérapeute
diplômée
Ancienne cons. com.



**HOLLAND
Herbert**

82 ans
Retraité, Ingénieur
robotique,
enseignant
Nouveau candidat



**PILET
Jean-François**

65 ans
Ingénieur HES retraité
Ancien cons. com. et
Ancien président du
cons. com.



**GOLAZ
Franck-
William**

68 ans
Biologiste (Dr.)
retraité
Ancien cons. com.



**PERROCHET
François**

77 ans
Médecin retraité
Ancien cons. com.



**GESO
Simona**

45 ans
Hôtelière (Hôtel Masson)
Nouvelle candidate



**COLLINS
CJ**

76 ans
Retraitée
Nouvelle candidate



**TURRIAN
Joëlle**

60 ans
Assistante relation
bénéficiaire
Nouvelle candidate



**BASILE
Vanessa**

40 ans
Directrice commerciale
Nouvelle candidate



**AVIOLAT
Christophe**

40 ans
Entrepreneur en
maçonnerie AVIOLAT
Nouveau candidat



**BIRUS
André**

53 ans
Peintre en bâtiment
Nouveau candidat



**ARMSTRONG
Karen**

79 ans
Infirmière retraitée
Ancienne cons. com.



**FAGUNDO
PIROTO
Sergio**

47 ans
Restaurateur - Léman
Bae Steakhouse
Nouveau candidat



**GALLAY
Vincent**

34 ans
Coordinateur académique
Nouveau candidat



**CLAUDET
Quentin**

20 ans
Etudiant en droit
Nouveau candidat



**PANCINI
Romina**

55 ans
RCP Consulting Sàrl, 1820
Veytaux
Nouvelle candidate



**BALSIGER
Claudine**

72 ans
Enseignante retraitée
Nouvelle candidate



**SUCHET
Julien**

47 ans
Entrepreneur
Nouveau candidat



**GASSER
Alexandra**

21 ans
Etudiante EPFL
Nouvelle candidate



**RAEMY
Julien**

46 ans
Restaurateur
Ancien cons. com.



**GHARIBI
Anna**

45 ans
Femme au foyer,
enseignante diplômée
en Anglais
Nouvelle candidate



**TURRI-
HERRMANN
Corinne**

56 ans
Juriste consultante
Nouvelle candidate



**PFAFF
Christopher**

53 ans
Psychiatre,
psychothérapeute en
cabinet privé
Ancien cons. com.



**TEKLITS
Ludovic**

34 ans
Co-responsable de la SPA
du Haut-Léman et
éducateur canin
Nouveau candidat



**TEKLITS
Chantal**

60 ans
Kinésiologue
Nouvelle candidate



**SORRENTINO
Aniello**

68 ans
Retraité
Nouveau candidat

**35 membres et 12 suppléant.e.s à élire au
Conseil communal**

**Vous ne pouvez donner qu'une seule voix
à un.e même candidat.e !**

NOMBRE DE CANDIDAT.E.S A ELIRE : 35 conseillers.ères communaux.ales 12 conseillers.ères communaux.ales 5 conseillers.ères municipaux.ales, dont 1 syndic.que HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU DE VOTE Dimanche de 10h00 à 11h00 Administration communale Rue du They 1 1820 Veytaux ROLE DES ELECTEURS : Le rôle des électeurs peut être consulté pendant les heures d'ouverture du greffe municipal. Le droit de réclamation s'exerce conformément à l'article 7 LEDP, au plus tard le lundi qui précède chaque scrutin. Le rôle est clos le vendredi qui précède chaque jour de scrutin à 12 heures.	DATES DES ELECTIONS Elles sont fixées par l'arrêté de convocation du 22 août 2025 et sont les suivantes : ➤ 8 mars 2026 (1^{er} tour) : Elections du Conseil communal et de la Municipalité, selon le système majoritaire (majorité absolue au premier tour et relative en cas de deuxième tour) ➤ 29 mars 2026 (2^{ème} tour éventuel) : Elections du Conseil communal et de la Municipalité ➤ 26 avril 2026 (1^{er} tour) : Election à la Syndicature, selon le système majoritaire à choisir parmi les 5 Conseillers.ères municipaux.ales élu.e.s. ➤ 17 mai 2026 (2^{ème} tour éventuel) : Election à la Syndicature
--	---

Vous trouverez, dans le matériel électoral, toutes les informations utiles pour vous guider sur la manière de compléter et/ou de modifier les bulletins électoraux, et ainsi garantir la validité de votre vote.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le greffe municipal (021 966 05 55), dont les collaboratrices se feront un plaisir de vous renseigner.

The background of the image is the coat of arms of the Canton of Valais. It features a shield with a white field containing a grey cross. Above the cross is a grey silhouette of a chamois (a mountain goat) standing on its hind legs. The shield is surrounded by a blue border with a wavy, ribbon-like pattern.

**Chaque vote compte,
exprimez-vous !**